



Fédération Nationale des Organismes de Gestion des Établissements  
de l'Enseignement Catholique

277 rue Saint-Jacques – 75240 PARIS Cedex 05  
Tél. : 01.53.73.74.40 - Fax : 01.53.73.74.44 - mail : contact@fnogec.org

**Aux Présidents d'UDOGEC / UROGEC**

Pour information :

- Aux membres du conseil d'administration
- Aux permanents d'UDOGEC-UROGEC
- Aux directeurs diocésains

**Note d'information n°2012-21**

Paris, le 14 décembre 2012

**Objet : Convention Collective des Établissements d'Enseignement Privés**

Madame, Monsieur,

Vous trouverez, ci-joint, le communiqué du collège employeur aux présidents d'OGEC et aux chefs d'établissement concernant la signature de la convention collective des Etablissements d'Enseignement Privés.

En effet, après plus de 20 séances de négociation avec l'ensemble des partenaires sociaux, les organisations composant le collège employeur et la CFTC et le SPELC ont signé hier soir 13 décembre 2012 :

- la nouvelle convention collective des établissements d'enseignement privés d'application **immédiate**. Elle **s'est substituée depuis hier** à la Convention Collective des PSAEE et à l'accord du 7 juillet 2012 sur les classifications et rémunérations ;
- un accord salarial et un accord concernant les salariés embauché pendant la période transitoire à effet au 1<sup>er</sup> septembre 2013.

Suite à une période qui se terminera au terme du délai de 15 jours de la période d'opposition ouverte aux 4 organisations non signataires, nous souhaitons en effet une mise en œuvre apaisée de l'ensemble de ces textes.

Vous trouverez ces trois textes sur notre [site](#).

Un guide de lecture de la nouvelle convention collective vous sera adressé dans les prochains jours.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en notre considération distinguée.

Jean-Marie LELIÈVRE,  
Secrétaire général